



JUDO CLUB NONTRON

REGLEMENT INTERIEUR

► Les cours de judo et jujitsu ont lieu à la salle des sports de Nontron située à côté de la salle des fêtes. (place des droits de l'homme)

► Pas de cours, pendant les vacances scolaires.

► Les parents sont civilement responsables de leur(s) enfant(s) **avant et après les cours.**

► Les parents des judokas devront s'assurer de la présence du professeur au début des cours.

► En cas d'absence, un mot sera affiché sur la porte d'entrée de la salle des sports.

► Une attitude correcte est exigée en toutes circonstances :

- Pour éviter de blesser les partenaires, ayez les ongles des mains et des pieds coupés courts.
- Il est interdit de porter montre, bijoux, et barrettes à cheveux.
- Pensez à attacher vos cheveux s'ils sont longs (**chouchou**)
- Respectez le tatami, portez des chaussons ou claquettes en dehors de celui-ci, pour l'hygiène.
- Les judokas devront boire en dehors du tatami.
- Pensez que la courtoisie et la politesse facilitent les relations.

Pour des renseignements ou en cas de problèmes vous pouvez joindre :

Le président, Jean-Luc FREDON

05.53.56.92.71 ou 06.30.21.28.31

La secrétaire Sophie BELLOC

Le trésorier Thierry RESTOIN

Nous vous souhaitons une bonne saison.

Coupon à remplir et redonner au club lors de l'inscription

Je soussigné(e)

atteste avoir pris et fais prendre
connaissance

à mon enfant (mes enfants) du règlement intérieur.

Signature :